

Quelques éléments de gestion

Les sagnes : une véritable assurance sécheresse !

Les périodes de sécheresses vécues ces dernières années de manière assez régulières mettent en lumière la valeur agricole des zones humides. En effet, grâce à leur capacité de stockage de l'eau, marais, tourbières et prairies humides continuent d'offrir une ressource fourragère malgré un contexte général de déficit hydrique.

Les zones humides non drainées ne s'assèchent jamais totalement. Le sol reste humecté au moins en profondeur, ce qui permet à la végétation de continuer à se développer. Cette ressource fourragère est certes souvent de qualité moyenne mais convient parfaitement comme ration d'entretien. Lors des étés trop secs, quand la production fourragère des prairies est réduite, cette ration est la bienvenue ! Les zones humides préservées au sein d'une exploitation constituent donc une véritable assurance sécheresse.

Le Lotier des marais, une bonne espèce fourragère des prairies humides



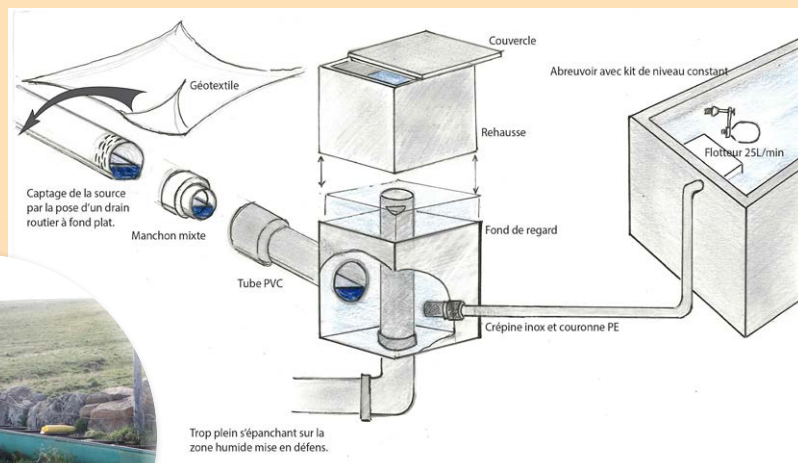
Prairie humide pâturée en période de sécheresse.

Abreuvement en zones humides : exemple des abreuvoirs à niveau constant alimentés par captage gravitaire

L'abreuvement direct des troupeaux dans les cours d'eau et les sagnes est une technique répandue mais qui peut engendrer des dégradations sur les milieux aquatiques (dégradation des berges, surpiétinement, rejet de matières en suspension et de matière fécales...) et présenter des risques sanitaires (parasitisme notamment). La recherche de techniques d'abreuvement adaptées au cheptel et au milieu est ainsi une question primordiale. Plusieurs solutions alternatives existent comme l'aménagement d'abreuvoirs.

Selon les techniques utilisées, l'aménagement d'abreuvoirs n'est toutefois pas toujours sans conséquence sur l'état de la zone humide et plus généralement sur la ressource en eau. C'est notamment le cas des abreuvoirs gravitaires alimentés au fil de l'eau par drainage d'une partie de zone humide ou captage de sources. La prise d'eau est permanente et détourne de ce fait une partie de l'eau participant au bon fonctionnement de la zone humide. La solution des abreuvoirs à niveau constant est ainsi à privilégier. Le flotteur sur le bac permet de ne prélever que l'eau consommée par le bétail et ne perturbe donc pas la circulation et l'alimentation en eau des zones humides.

Quelques « tuyaux » pour l'alimentation d'un abreuvoir à niveau constant par captage gravitaire.



Un exemple de zone de borbier autour d'un point d'abreuvement en zones humides.



Témoignages et retours d'expériences



Travaux de bûcheronnage et débardage sur le marais du Cassan.



Cure de jouvence pour le marais du Cassan

A quelques kilomètres à l'ouest d'Aurillac, le marais du Cassan - Prentegarde est une zone reconnue pour abriter plusieurs habitats naturels emblématiques du bassin d'Aurillac dont des landes et zones humides.

Depuis cet été, plusieurs parcelles d'une surface totale de 27 ha, gérées par le Cen Auvergne, sont à nouveau pâturées après 40 ans d'abandon ! Cette remise en pâturage a été rendue possible grâce à la réouverture des milieux (coupe de bourdaine, bûcheronnage des bouleaux), la pose de 3 km de clôture et l'installation de points d'abreuvement (pompes de pâtures et descentes aménagées). Ces travaux ont été financés par la société Connect 120 dans le cadre des mesures compensatoires liés aux travaux réalisés sur la RD120 dans le secteur de Laroquebrou.

En 2016, le pâturage du site est assuré par 5 chevaux de traits auvergnats. Pour les années à venir, le Cen Auvergne souhaite poursuivre cette action avec un agriculteur local intéressé par la démarche.



Arrivée de Vésuve, Viking et Gaucho pour pâturer le marais.

Interview de Laurent Bouscarat, directeur de la COPTASA



Depuis 2010, la COPTASA a bénéficié d'un accompagnement dans le cadre de la Cellule d'Assistance Technique Zones Humides. En 2013, elle s'est officiellement engagée dans le réseau « Sagne Auvergne ».

Pouvez-vous nous présenter en quelques mots la COPTASA ?

La COPTASA (Coopérative de Transhumance et d'Amélioration des Structures Agricoles) est un Groupement Pastoral qui gère 2 100 hectares sur deux unités pastorales : Récusset (proche de Salers) et Pradiers. Au total, ce sont 230 adhérents qui montent chaque année près de 4 300 bovins. Cinq bergers en CDI assurent le gardiennage.

Quel est l'intérêt pour la COPTASA de préserver ses zones humides ?

Les zones humides jouent plusieurs rôles essentiels pour notre coopérative. D'abord, ce sont des ressources fourragères importantes, en particulier lors de périodes sèches. En 2015 et 2016, ce rôle a été très important. La présence simultanée de zones plutôt séchantes et de zones humides sur une même estive facilite la gestion du pâturage. Ensuite, les zones humides permettent de stocker l'eau et contribuent donc à une meilleure alimentation des points d'eau, en quantité et en qualité.

Le programme d'aménagement et d'amélioration de points d'abreuvement sur vos parcelles de Récusset a-t-il été bénéfique ? L'accompagnement de la CAT ZH a-t-il répondu à vos attentes ?

Les travaux réalisés sur le site de Récusset répondent complètement à nos attentes. Ces travaux nous permettent d'améliorer la gestion du pâturage grâce à la création de nouveaux points d'abreuvements. Les systèmes d'abreuvement mis en place contribuent à réduire fortement le gaspillage de l'eau et à la fois à améliorer la qualité de l'eau disponible pour les animaux. Les bacs avec flotteurs par exemple évitent la présence de boues aux alentours et on constate une forte baisse des boiteries des animaux.

L'accompagnement de la CAT ZH du CEN est efficace et nous permet de concilier à la fois les intérêts agricoles et la préservation des zones humides. C'est un partenariat gagnant/gagnant que nous souhaitons pérenniser.

Retour sur deux journées techniques

" Gestion et entretien des zones humides "



Mardi 18 octobre 2016, le Groupement de Valorisation Agricole Caldauguès-Aubrac, le Cen Auvergne et la DDT du Cantal co-organisaient une après-midi sur le thème de la gestion des zones humides et de l'entretien des rases. Une trentaine d'éleveurs se sont ainsi retrouvés à Réquistat de Jabrun sur des parcelles exploitées par le GAEC de Travade.

Cet après-midi a été l'occasion d'échanger sur l'intérêt de la préservation des zones humides, leur gestion et les possibilités d'intervention notamment sur les rases et fossés.



" L'abreuvement en zones humides "



Jeudi 3 novembre 2016, par une belle journée ensoleillée, une douzaine de participants se sont retrouvés sur le plateau de Chastel-sur-Murat pour échanger sur le thème de l'abreuvement en zones humides. Cette journée était co-organisée par le Parc naturel régional des volcans d'Auvergne et la Chambre d'Agriculture du Cantal. En lien avec

la Cellule d'Assistance Technique animée par le Cen Auvergne, la visite de terrain a permis de présenter les différents systèmes d'abreuvement possibles permettant de garantir : de l'eau en quantité et en qualité pour les troupeaux, une bonne gestion de la ressource de l'amont à l'aval, le respect du bon état des zones humides et des cours d'eau.

Contact :

Antenne Cantal du CEN Auvergne

8 rue des écoles

15170 NEUSSARGUES

tél. 04 71 20 77 20

Courriel : emilie.dupuy@espaces-naturels.fr



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



UNION EUROPÉENNE



cantal
LE DÉPARTEMENT



L'EUROPE
S'ENGAGE
en AUVERGNE - Rhône-Alpes
avec le FEDER



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Conservatoire d'espaces
naturels d'Auvergne

Moulin de la Croûte
rue Léon-Versepuy
63200 Riom

Tél. 04 73 63 18 27

Fax 04 73 64 04 73

courriel : cen-auvergne@espaces-naturels.fr

www.cen-auvergne.fr

Membre en Auvergne du réseau

